

Informations administratives

Participation

Seules les inscriptions pour **toute la durée** du séminaire seront prises en considération. La participation partielle, limitée à certains sujets, n'est pas admise. L'inscription est cependant **transmissible**.

Délai d'inscription

Le délai d'inscription expire le **16 juillet 2010**. Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront traitées dans l'ordre de réception. Il est dès lors recommandé de s'inscrire immédiatement. Chaque inscription fera l'objet d'une confirmation.

Finance d'inscription

La finance d'inscription au séminaire s'élève à **CHF 800.-** par participant (y compris les repas de midi et les pauses café des deux jours, représentant un montant de CHF 220.-).

Des chambres ont été **pré-réservées jusqu'au 30 juin 2010** dans différents hôtels d'Yverdon-les-Bains pour la nuit du 31 août au 1^{er} septembre. Leur prix varie selon la catégorie. **La réservation et le paiement de la chambre seront effectués directement par le participant, en son nom et pour son propre compte** (information sur le bulletin d'inscription joint).

La prestation de Yann Lambiel est offerte à tous au terme de la 1^{ère} journée. Elle sera suivie d'un apéritif dans les jardins du Grand Hôtel des Bains. La soirée est offerte aux membres OREF et aux invités. Le repas qui suivra est proposé aux non membres OREF au prix forfaitaire de CHF 150.-. Ce montant sera reversé par les organisateurs aux prestataires de services concernés au nom et pour le compte des participants.

La finance d'inscription pour le **programme complet** s'élève ainsi à **CHF 950.-**. Le bulletin d'inscription permet **d'opter pour diverses variantes**. Merci de le compléter avec soin. **A défaut, une inscription pour le programme complet sera enregistrée.**

En cas de retrait par écrit avant le 16 août 2010, la finance d'inscription sera **remboursée**, sous déduction de CHF 300.-; en cas de retrait après cette date, aucun remboursement n'aura lieu.

Délai de paiement

Le paiement ne s'effectue **qu'après confirmation de l'inscription**. Un bulletin de versement accompagnera cette confirmation. Le paiement est dû au plus tard le **15 août 2010** sous peine d'invalidation de l'inscription.

Lieu du séminaire

Le séminaire se tiendra à la salle de la Marive, Quai de Nogent 1, 1400 Yverdon-les-Bains. Accès aisé en train et en voiture. Parking gratuit à disposition.

Renseignements:

Commission des séminaires de l'OREF: oref@fiscaplan.ch (079 696 43 01)

But et conception du séminaire

Dans le cadre de leurs séminaires communs, l'IFF et l'OREF organisent en 2010 leur trentième séminaire sur le thème **«Droit fiscal suisse et international»**.

Ce séminaire sera également l'occasion de célébrer les 25 ans de l'OREF. Pour ce faire, nous avons invité les professeurs en charge des chaires de fiscalité en Suisse romande, ainsi que de l'IFF à nous exposer les développements actuels et à venir de la fiscalité tant au niveau interne que dans ses développements internationaux.

Ce séminaire s'adresse à des personnes déjà au bénéfice de bonnes connaissances des problématiques fiscales.

Les thèmes traités sont **présentés par des spécialistes qualifiés** au bénéfice d'une solide expérience dans le domaine fiscal; les conférenciers mettront tous leur expérience et leurs connaissances au profit des participants.

Prix OREF

M. Per Prod'hom proclamera le résultat du Prix OREF 2010 et annoncera le sujet du Prix OREF 2011. Ce sera également l'occasion pour le lauréat du Prix OREF 2009 de présenter sa contribution.

Partie récréative

Afin de célébrer comme il se doit les 25 ans de l'OREF, ce séminaire se déroulera à Yverdon-les-Bains, avec, entre autres surprises, la participation de M. Yann Lambiel. La journée du 31 août 2010 sera suivie d'un apéritif, puis d'un repas au Grand Hôtel des Bains d'Yverdon-les-Bains.



Institut d'économie
financière et de droit
financier à l'Université
de St-Gall



Ordre romand des
experts fiscaux
diplômés

**30^{ème} séminaire fiscal
25 ans de l'OREF**

**Droit fiscal suisse
et international**

**31 août et
1^{er} septembre 2010**

Yverdon-les-Bains

www.oref.ch

Séminaire IFF – OREF
Institut für Finanzwissenschaft und
Finanzrecht an der Universität St.Gallen
Varnbüelstrasse 19
9000 St.Gallen

A
affranchir
SVP

Sujets

Mardi 31 août 2010

Introduction (M. Cédric Stucker)

I. **25 ans de l’OREF** (M. Etienne von Streng)

II. **Après le revenu et la consommation, le flux financier: quels impôts au XXI^{ème} siècle?** (Prof. Yves Noël)

III. **Les notions d’approche selon la réalité économique («*wirtschaftliche Betrachtungsweise*»), d’abus de droit («*Steuerumgehung*»), d’ayant-droit économique, desimulation(notamment«*Parteisimulation*») en droit fiscal suisse et international, et leur rapport avec la notion de «*Sachgerechtigkeit*» selon la jurisprudence fiscale du Tribunal fédéral** (Prof. Henri Torrione)

IV. **Fiscalité environnementale: vers un green new deal?** (M. Cédric Stucker)

V. **Approche économique et fiscale des systèmes de rémunération des dirigeants**

Mercredi 1^{er} septembre 2010

VI. **Considérations fiscales sur le secret bancaire, la protection de la sphère privée et les possibilités d’imposition des rendements de capitaux dans un monde financier globalisé** (Prof. Robert Waldburger)

VII. **L’imposition selon la systématique fiscale en droit suisse et international** (Prof. Robert Danon)

Prix OREF (M. Per Prod’hom et M. Floran Ponce)

VIII. **Liens entre impôts directs et indirects: convergences ou divergences?** (Prof. Pierre-Marie Glauser)

Horaire

Mardi 31 août 2010

08h.15–08h.55 Enregistrement et café

08h.55–09h.00 Introduction

09h.00–09h.15 Sujet I

09h15–10h.30 Sujet II

10h.30–11h.00 Pause

11h.00–12h.15 Sujet III

12h.15–13h.30 Déjeuner

13h.30–14h.30 Sujet IV

14h.30–15h.15 Sujet V

15h.15–16h.00 Pause et déplacement

Partie récréative

Dès 16h.00 Yann Lambiel (Théâtre Petit Globe)

Dès 18h.15 Apéritif et repas (Grand Hôtel des Bains)

Mercredi 1^{er} septembre 2010

09h.15–10h.30 Sujet VI

10h.30–11h.00 Pause

11h.00–12h.15 Sujet VII

12h.15–13h.30 Déjeuner

13h.30–14h.30 Prix OREF

14h.30–15h.45 Sujet VIII

Conférenciers et intervenants

Dr. Robert Danon, LL.M, professeur ordinaire de droit fiscal suisse et international à l’Université de Neuchâtel, Directeur de l’Executive Master in International Taxation, Centre de droit commercial, fiscal et de l’innovation (CCFI)

Dr. Pierre-Marie Glauser, expert fiscal diplômé, avocat, lic.oec. HSG, Oberson Avocats, Genève/Lausanne ; professeur de droit fiscal à l’Université de Lausanne

Dr. Yves Noël, avocat, Etude Sulliger, Noël, Nguyen & Mistelli, LL.M, professeur de droit fiscal à l’Université de Lausanne

Me Floran Ponce, avocat, Lenz & Staehelin, Genève

Me Per Prod’hom, expert fiscal diplômé, avocat, Baker & McKenzie, Genève

Me Cédric Stucker, expert fiscal diplômé, notaire breveté, Fisca-plan SA, professeur de droit fiscal à la Haute Ecole d’Ingénierie et de Gestion du canton de Vaud, directeur de l’Unité de fiscalité environnementale, Yverdon-les-Bains

Prof. Henri Torrione, expert fiscal diplômé, avocat, professeur à l’Université de Fribourg

Me Etienne von Streng, expert fiscal diplômé, avocat, président de l’OREF, Etude Python Peter, Genève & Lausanne

Prof. Robert Waldburger, professeur ordinaire à l’Université de St-Gall, directeur de l’IFF, St-Gall

Directeurs du séminaire:

IFF - Prof. Robert Waldburger

OREF - M. Cédric Stucker

IFF - OREF

Bulletin d’inscription au 30^{ème} séminaire fiscal et 25 ans de l’OREF
A retourner d’ici le 16 juillet 2010

(Prière de remplir lisiblement)

Nom: _____

Prénom: _____

Profession: _____

Date/signature: _____

Employeur (*nom et adresse*) _____

A remplir: (mettre une croix dans les cases correspondantes)

Séminaire CHF 800.– par personne

Yann Lambiel Offert à tous

Apéritif au Grand Hôtel des Bains Offert à tous

Repas au Grand Hôtel des Bains (membres OREF) Offert aux membres OREF

Repas au Grand Hôtel des Bains (non membres OREF) CHF 150.– par personne

Programme complet (membres OREF) CHF 800.– par personne

Programme complet (non membres OREF) CHF 950.– par personne

(Voir informations administratives pour plus de détails)

N.B. L'encaissement des frais liés à des prestations d’hôtellerie et de transport est effectué par les organisateurs expressément au nom et pour le compte des participants eux-mêmes, cela en vue d’être reversés directement à ces autres prestataires de services.

Par ailleurs, nous avons préservé des chambres dans différents hôtels d’Yverdon-les-Bains

Grand Hôtel des Bains ****Sup CHF 245.– 45 chambres 024 424 64 64
reservation@grandhotelyverdon.ch

Hôtel La Prairie**** CHF 195.– 11 chambres 024 423 31 31
contact@laprairiehotel.ch

Hôtel du Théâtre*** CHF 155.– 16 chambres 024 424 60 00
info@hotelyverdon.ch

La réservation de l’hôtel se fait directement par et au nom du participant, en spécifiant sa participation au séminaire IFF OREF